

tutions et faites en les remparts puissants de votre foi, de votre langue et de vos foyers.

A tous les points de vue, cela vous sera plus profitable que la possession des plus grand secrets.

La Mutualité Américaine réforme ses Méthodes

Le dernier numéro de l'organe officiel de l'Ordre des Forestiers Catholiques nous apprend que le Haut chef de l'Ordre M. T. H. Cannon, vient de nommer une commission de cinq membres dans le but de reviser les tarifs de l'Ordre et de perfectionner la classification des risques, en autant que la chose est possible. Cette commission devra, de plus, voir à ce que cette question soit agitée et discutée de façon à convaincre les membres que l'augmentation est d'une nécessité urgente, enfin, elle devra faire rapport de ses travaux à toutes les cours de l'Ordre, quatre mois avant la prochaine convention qui aura lieu à Dubuque Iowa en 1903.

Cet acte important est le résultat d'une décision prise à la dernière convention internationale de l'Ordre, tenue à Détroit, au mois d'aout dernier, et dont le but est l'adoption de taux fixes permettant l'accumulation d'un capital de réserve. Nous devons féliciter cette société des mesures qu'elle veut prendre afin de mieux assurer son existence. En cela, d'ailleurs, elle ne fait que suivre l'exemple de toutes les grandes associations américaines qui tâchent d'atteindre la plus grande stabilité financière possible en augmentant sagement les taux de leurs contributions.

Lors de la fondation de l'Alliance Nationale, il nous souvient qu'on nous a reproché d'avoir adopté des tarifs trop élevés et les pessimistes ne voyaient rien de bon dans cette mesure prudente. Leurs prédictions ont été loin de se réaliser puisque notre société a aujourd'hui une réserve de plus d'un quart de million et que les sociétés alors existantes sont contraintes, aujourd'hui, d'embêter le pas, à sa suite, et d'adopter des taux encore plus élevés. Nous ne voulons pas prétendre en disant cela que l'Alliance Nationale n'a rien à perfectionner dans son organisation ; mais il est bon de nous remémorer de temps à autre que la mutualité canadienne-française est au moins l'égale, financièrement, et, en plus d'un cas, supérieure, à la mutualité anglo-américaine.

Pages Canadiennes

CIVILISATIONS FRANÇAISE ET ANGLAISE

Lorsqu'il arrive aux Anglais de comparer leurs institutions à celles de leurs voisins, ils ont cent fois raison d'en être fiers, car elles leur ont valu des siècles de gloires et la création d'un empire le plus vaste et le plus riche que le monde ait vu. Mais conclure de ces succès que leur civilisation est supérieure à celle des autres peuples, c'est tomber dans une exagération palpable...

Il ne faut pas perdre de vue le fait que la civilisation française donnait le ton à l'Europe lorsque les barons français arrachèrent au roi Jean Sans-Terre la grande charte des libertés anglaises. La France du moyen-âge remplit le monde du bruit de ses hauts faits. C'est à sa suite que la chrétienté marche à la délivrance de Jérusalem, en répétant : *Dieu le veut!* ce cri poussé d'abord par une poitrine française. En Orient, son nom éclipsé, absorbe tous les autres, et jusqu'à nos jours, les nations du Levant désignent par le nom de Francs tous les peuples de l'Europe. Grégoire IX compare la fille aînée de l'Église à la tribu de Juda, qui surpassait toutes les autres en piété et en valeur. Son prestige rayonne au loin, au milieu des montagnes de l'Écosse comme sur les confins du désert. L'Allemagne, l'Angleterre et l'Italie s'inspirent de sa littérature, imitent sa chevalerie, reproduisent ses chefs-d'œuvre d'architecture ; et encore aujourd'hui l'artiste qui étudie en remontant aux sources, trouve visibles et frappants les vestiges de l'art français dans les cathédrales de Cologne et de Westminster. C'est à Paris que la jeunesse des familles nobles accourt pour puiser la science dans sa célèbre université, à tel point qu'un poète de l'Angleterre a pu écrire à cette époque :

*Fili nobilem, dum sunt juniores,
Mituntur in Franciam, fieri doctores.*

Cette empreinte française, nous la retrouvons sur les feuilles de la *Magna charta*, dont les Anglais sont si fiers à bon droit. Ne porte-t-elle pas surtout les signatures des barons normands et n'a-t-elle pas été rédigée, en toute probabilité, dans la vieille langue de nos pères ?

Le développement progressif du système anglais ne s'est pas accompli d'après un plan habilement combiné, sorti de la tête de quelques hommes de génie. Il est bien plutôt la résultante d'idées générales qui avaient cours aussi bien en France qu'en Angleterre.

A.-D. DE CELLES.